



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Calvados

Commune : PONTS SUR SEULLES

Autres communes :

## R500

Appellation : Domaine de Manneville

## Monument(s)

Appellation : Domaine de Manneville

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 22/12/2008

Étendue de la protection : Domaine de Manneville comprenant le château et la chapelle, en totalité, la cour d'honneur, les douves, la terrasse nord avec la balustrade, les façades et les toitures de l'ensemble des bâtiments, y compris la ferme, l'assise foncière avec le parc, les jardins, le potager, les allées d'accès, la grille d'entrée et les murs de clôture

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.